

Journée de mobilisation du mardi 12 février



Polémique des chiffres ?

Lundi matin l'IA annonçait 25% de grévistes dans le 90 (chiffre qui exclut les remplaçants, les RASED et les postes surnuméraires ...).

Mardi le rectorat a communiqué sur un chiffre de 17,6% dans le 90. Renseignements pris il se base sur les intentions de grève arrivées vendredi 8 février avant 10h (alors qu'on avait jusqu'à samedi pour se déclarer !!??) toujours en excluant les remplaçants, les RASED ...

Mercredi l'IA annonçait 32 % de grévistes dans le 90 !

Conclusion : méfions nous des chiffres annoncés dans la presse, nous étions à minima 32% de grévistes dans le 90 et nous demanderons officiellement à l'IA , a posteriori, le nombre exact de ponctions sur salaire pour avoir le nombre exact de grévistes.

Ça peut paraître futile mais les chiffres sont une arme politique redoutable pour minimiser la mobilisation et le mécontentement croissant des gens du terrain.



Assemblée Générale

Malgré une météo très défavorable, malgré une campagne de casseurs de grève menée tambours battants par une autre organisation du département, qui se dit syndicale, nous nous sommes retrouvés 80 au chaud dans la maison du peuple pour débattre entre parents, enseignants du 1^{er} et du 2^{sd} degré sur ce qui nous poussait à faire grève et ce que nous voulons faire de cette réforme.

Les débats ont été riches :

→ Tout le monde s'est accordé pour dire que cette réforme des rythmes est nécessaire, ok pour repasser à 4jours ½ mais ce changement ne doit pas se faire SANS NOUS et dans la précipitation. Le rythme de l'enfant doit être considéré dans sa globalité et sur l'année entière (vacances comprises)

→ Des collègues qui n'ont pas l'habitude de se mobiliser, ont pris la parole pour dénoncer ce bricolage sans réels moyens.

→ Les collègues dénoncent l'inégalité induite par cette réforme d'une commune à l'autre, et pour les familles qui devront payer la note du périscolaire. Quelle formation pour tous les intervenants embauchés et donc quelle qualité de l'encadrement de ces temps péri-éducatifs, d'autant que les taux d'encadrement sont revus à la hausse (1 adulte pour 14 enfants de maternelle, 1 pour 18 enfants d'élémentaire) ? Inquiétude sur la mise en concurrence des communes et donc des écoles : le DASEN parle maintenant « d'offre » éducative. L'éducation doit rester nationale et chaque élève est en droit de recevoir la même « offre » dans toute la France qu'il habite un petit hameau ou une grande ville. Cette réforme, de fait, creuse les inégalités. Le financement d'amorçage (90 euros par enfant pour la 1^{ère} année) vanté par le ministre n'est que de la poudre aux yeux, les communes ne sont pas dupes ! Cela sonne étrangement comme les pubs pour les portables « forfait gratuit pendant un an » !!

→ Les parents évoquent la journée de leurs enfants plus longue en collectivité avec le mercredi matin pour couronner le tout, et la déstabilisation de la structure familiale. Ils ont évoqué les activités du mercredi qui ne pourront pas toutes basculer le soir après l'école (pbs de locaux et d'intervenants)

→ La réforme des rythmes n'est pas le seul aspect de la nécessité urgente de changer l'école pour du mieux pour nos élèves : les RASED inexistant dans certains coins du département parce qu'ils n'ont plus de sous pour se déplacer, la pénurie de remplaçants vécue actuellement, les effectifs surchargés dans les classes, tout cela doit être pris en compte et amélioré.



Audience chez le préfet

Après l'Ag nous sommes partis en cortège jusqu'à la préfecture porter nos doléances au représentant de l'état dans notre département. Une délégation de 5 personnes (2 SNUIPP, 1 SUD, 1 FO et un parent d'élève) a été reçue par Mme Lambert, directrice de cabinet du préfet.

Nous avons repris les diverses interventions de l'AG, nous lui avons remis les expressions spontanées écrites sur des affiches pendant l'AG.

Le SNUIPP est intervenu également pour dénoncer la non prise en compte des conditions de travail des collègues déjà bien détériorées ces dernières années. La prime de 400 euros que le ministère nous fait miroiter n'a rien à voir avec la vraie revalorisation du métier que nous réclamons.

En conclusion le SNUIPP a redit à la directrice de cabinet du préfet que :

- la question des rythmes n'est pas le seul levier sur lequel agir pour la réussite de tous les élèves
- nous demandons un moratoire pour cette réforme afin de prendre le temps du débat et de réécrire complètement le décret sur les rythmes
- nous ne revendiquons pas un statu quo ni un retour un arrière... bien au contraire nous voulons une réforme réussie pour tous les élèves dans tout le pays. Nous demandons également une réforme qui prenne en compte les conditions de vie personnelles et professionnelles des enseignants.

Elle nous a assuré faire remonter en plus haut lieu nos revendications en cette journée nationale de grève.



Les perspectives

Et maintenant ?

Nationalement cette journée de mobilisation est une réussite, elle montre la détermination des enseignants à défendre leur idée de la transformation de l'Ecole.

Les conseils d'école se réunissent en ce moment et après les vacances : à vous de prendre la parole et d'interpeler les élus pour les mettre en garde et leur demander de reporter la mise en place du décret des rythmes en l'état.

Le SNUIPP va adresser un courrier aux maires dans ce sens.

Après les vacances la mobilisation doit s'élargir aux parents, aux enseignants et aux élus qui sont en 1^{ère} ligne.

A la rentrée de mars se tiendront un CTSD (carte scolaire) et un CDEN (carte scolaire avec le préfet) ; ce sera l'occasion pour nous, représentants du personnel pour le SNUIPP-FSU, de redire nos positions et soulever le débat.

Le bureau du SNUIPP-FSU
Peggy GOEPFERT
Géraldine TAPIE
Véronique BEAU
Emilie MATHIEU TISSERAND